

A EE • Falkenplatz 11 • Postfach • 3001 Bern

Aux professionnels de la presse écrite et parlée

Berne, le 25 octobre 2012

Communiqué de presse

## **Renewable Energy Index Suisse au troisième trimestre 2012 La croissance faiblit – mais demeure plus forte que pour l'ensemble de l'industrie**

**Après une embellie passagère au trimestre précédent, la conjoncture de la branche des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique s'est quelque peu ralentie au troisième trimestre 2012. Le Renewable Energy Index a ainsi cédé 5,6 points pour s'établir à un niveau de 57 points.**

L'indice demeurant au-dessus du seuil de croissance fixé à 50 points, la dynamique semble toujours positive pour la branche. La composante "carnet de commandes" a été la principale responsable du repli de l'indice. Par rapport au trimestre précédent, celle-ci s'est inscrite en recul de 12,3 points, ce qui laisse présager une contraction des chiffres d'affaires pour les trimestres à venir.

### **Seul le niveau de l'emploi reste stable**

La composante "chiffre d'affaires" a également perdu 5,9 points au troisième trimestre pour s'établir à 60,9 points. Les composantes "délais de livraison" et "stocks" ont quant à elles enregistré de légères baisses: -1,9 point à 52,5 pour les "délais de livraison", signalant une exploitation des capacités en diminution chez les fournisseurs. Les "stocks" ont diminué de 2,5 points et se situent désormais à 52,1 points. Ce recul peut signifier que les entreprises n'ont que timidement augmenté leurs achats en raison des perspectives économiques incertaines.

Sur les cinq composantes de l'indice global (chiffre d'affaires, carnet de commandes, délais de livraison, stocks et emploi), seule cette dernière a connu une évolution stable. Avec une progression de 0,6 point, elle est restée presque constante, marquant ainsi la poursuite de la création d'emplois. Les «exportations» (qui ne font pas partie de l'indice) sont restées quasiment inchangées (-0,2 point à 52,3), dénotant une dynamique légèrement positive des ventes vers l'étranger.

### **La conjoncture demeure plus forte que pour l'ensemble de l'industrie**

Le recul du Renewable Energy Index au troisième trimestre se recoupe avec les perspectives défavorables de l'indice industriel plus large du PMI. Au cours de ces trois derniers mois, le PMI a en effet enregistré un recul persistant de la croissance. Mais contrairement au PMI, le Renewable Energy Index demeure encore au-dessus du seuil de croissance de 50 points.

### **Contact et informations complémentaires:**

Beat Gerber

A EE Agentur für Erneuerbare Energien und Energieeffizienz

phone +41 31 301 89 62 | direct +41 31 313 33 28 | [beat.gerber@aee.ch](mailto:beat.gerber@aee.ch)

**A propos de l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE) :**

L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE) s'engage aux niveaux fédéral, cantonal et communal ainsi qu'au-delà de nos frontières pour que la politique énergétique soit le théâtre de décisions favorables au climat, à l'économie et à la population. Nous nous engageons donc pour la promotion des énergies solaire, hydraulique et éolienne, de la géothermie, de l'utilisation des propriétés énergétiques du bois et de la biomasse et du recours à la chaleur ambiante au moyen de pompes à chaleur. Nous luttons également pour l'assainissement énergétique complet de bâtiments et d'installations, de même que pour une utilisation rationnelle de l'énergie qui permettent une amélioration de l'efficacité énergétique dans l'économie et les transports.

En tant qu'association faîtière, l'AEE défend les intérêts des entreprises qui jettent les fondements d'une vie et d'une économie durables grâce à des solutions énergétiques performantes et innovantes. En effet, seules les entreprises qui disposent de la liberté d'action nécessaire sont en mesure de fournir des prestations leur permettant de s'affirmer sur le marché mondial et de créer des emplois ainsi que d'améliorer la qualité de vie et le bien-être.

Dans cette perspective, l'AEE informe le grand public et les décideurs, pallie le manque de connaissances et les réserves, noue des contacts et encourage le dialogue entre les différents acteurs de la politique énergétique. Ce faisant, elle demeure toujours objective, équitable et impartiale.